

Discours

Convention de l'UMP sur l'Outre-mer - mercredi 12 juillet 2006

Marie Dominique Aeschlimann, secrétaire nationale chargée de la présence Outre-mer en Métropole

Convention pour la France d'après Outre-mer, libérons l'énergie ! Paris – salle Gaveau – mercredi 12 juillet 2006

Cette 15ème Convention sur la France d'après consacrée à l'outre mer termine une saison où l'énergie consacrée à l'action n'aura obéré ni la réflexion ni le débat, indispensables au sein d'une formation politique moderne.

Dans l'imaginaire collectif, l'outre mer c'est l'image lisse de la carte postale aux couleurs chatoyantes, la vie indolente sous les tropiques, la végétation luxuriante, le soleil pourvoyeur de sourires et de beautés. Les mythes ont la vie dure

Pour être exacte, cette image n'en n'est pas moins réductrice, tant les réalités vécues outre mer sont à la fois contrastées et singulières.

Penser « l'outre mer d'après » nous conduira naturellement à envisager des perspectives d'avenir sur la sécurité, le dynamisme économique, l'emploi, la solidarité, la santé, notamment...

Mais par-delà ce découpage thématique, permettez-moi de reconnaître à cette convention un « supplément d'âme » Car avec audace, avec courage aussi, il s'agira de poser la question essentielle de nos racines, celle de l'identité de l'Outre Mer dans une République unie, celle de notre mémoire partagée, celle de pans entiers de l'Histoire de France.

Notre convention devra rappeler que l'Outre Mer, c'est la vitalité des femmes et des hommes qui font la richesse du patrimoine humain et culturel, naturel de notre pays.

C'est la mémoire des générations passées aussi.

Car la question identitaire qu'elle sous-tend, dans une République Française bien installée dans sa tradition jacobine pluriséculaire, semble bien mal commode à gérer, tant il est vrai que les aspirations qui la portent ne manquent pas de légitimité.

Sur le fil du rasoir, et de façon décomplexée, il s'agira de faire un diagnostic et de mettre en débat des problèmes en apparence insolubles.

Sur ce sujet, et sans préjuger des contributions qui se feront jour dans le cadre de notre première table ronde, faut-il rappeler que la réforme constitutionnelle de 2003, a consacré la préservation du caractère unitaire de l'Etat français outre mer, en affirmant l'existence de « populations d'outre mer au sein du peuple français » ?

Peut-on y voir le prémisse d'une évolution vers la reconnaissance des identités spécifiques de l'Outre Mer ?

Il existe un Outre Mer français, et probablement plusieurs identités, peut-être autant que de territoires.

Dans son roman intitulé Tout-Monde, Edouard Glissant, dans son écriture particulière, évoque cette identité plurielle, disant à propos des migrants de l'Outre Mer, qu'« ils sont le sel de la Diversité(...) ils ont dépassé les limites et les frontières, ils mélangent les langages, ils déménagent les langues, ils transbahutent, (...) mais écoutez, ils voient, loin devant, ce point fixe qu'il faudra dépasser une fois encore ».

« La société créole » illustre cette diversité dans les Départements d'Outre Mer. Au surplus, à la Réunion, l'œcuménisme confessionnel est un art du vivre ensemble, et à cet égard, un modèle pour la société française.

Dans certaines collectivités, il existe une diversité statutaire d'origine ethnique et culturelle. Par exemple, en Nouvelle-calédonie, où les kanaks, formant 44% de la population, ont un état civil et un statut personnel de droit particulier, à l'instar

des Mahorais à Mayotte et des Amérindiens en Guyane, cher Léon Bertrand. L'immigration indienne et chinoise a façonné les identités Outre Mer, 5% de la population polynésienne étant d'origine asiatique.

Variable selon les territoires, cette identité est aussi variable, dans le temps, et d'un individu à l'autre.

En effet, qu'y a-t-il de commun entre celui qui a quitté sa collectivité natale et celui qui méconnaît le doute, et la souffrance liés au déracinement? Pour le premier, l'alternative est simple : intégrer les codes de sa terre d'accueil ou s'exposer à ne pas y trouver sa place.

Il faut dire un mot de nos plus jeunes compatriotes, nés en métropole de parents nés en outre mer. L'affirmation de leur identité se fait de façon plus erratique. Ils sont l'objet d'un constant tiraillement entre l' « ici » de leur naissance et le « là-bas » de leurs parents . Pour eux, culture multiple ne rime pas toujours avec identité assumée. Les yeux rivés sur les séries télévisées et les chaînes musicales américaines, ils cherchent leurs repères, dans des familles monoparentales où les mères, chefs de famille pour un quart d'entre elles, rentrent fourbues après une journée de travail et des transports interminables.

Qu'avons-nous à proposer à ces jeunes en pleine déconstruction, davantage séduits par la blackitude que par la négritude césairienne ?

Qu'imaginer pour ces futurs adultes, pour enrayer la spirale de la rue et de l'échec ?

Pour leurs aînés, issus de la génération Bumidom, cette administration d'Etat qui a régenté la migration de travail des populations d'outre mer à partir de 1963, l'avenir de leur progéniture semble bien assombri.

Pourtant, notre jeunesse est pleine de talents. Des initiatives, ici et là, visent à mettre à l'honneur, le capital humain de l'outre mer. Pour n'en citer que quelques uns, je veux saluer le travail remarquable de Greg GERMAIN en faveur du théâtre d'Outre Mer ou Wallès KOTRA sur la valorisation du cinéma polynésien.

Et -si vous m'autorisez un mouvement d'humeur- contrairement à ce que prétendent les socialistes toujours en mal d'inspiration, il ne suffit pas de multiplier des crédits par 4 ou 10 pour créer un objet de politique publique. Non ! Cette attitude confine à l'esbroufe, voire à la démagogie, appelez-le comme vous le voulez

Permettez moi d'évoquer aussi la jeune opération Talents d'outre mer initiée par Georges DORION, le président du CASODOM, association reconnue d'utilité publique depuis 1973, qui bien avant l'ANT, accompagnait l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs venus d'outre mer ; il faut les encourager !

Je pourrai en citer bien d'autres...

Mais je voudrai revenir sur la dynamique collective de l'outre mer, en disant quelques mots des associations ultramarines en métropole.

Je veux ici rendre hommage à leur action. Elles recréent les solidarités familiales traditionnelles, dans un esprit de convivialité, rappelant le passé migratoire de ces populations. Plus récemment, des interrogations identitaires et l'identification de communautés d'intérêts se sont traduites par une évolution du positionnement relatif des ultramarins dans l'espace public, à l'appel d'associations comme le collectifdom de Patrick KARAM ou le Comité Marche de Serge ROMANA.

Il reste que les ultramarins s'illustrent par une faible organisation de la défense de leurs intérêts, par rapport à d'autres communautés venues plus tardivement sur le territoire métropolitain ou qui ne peuvent pas invoquer la qualité de nationaux, comme les asiatiques. Quant aux associations, elles sont assez éloignées des logiques institutionnelles, en particulier celle de la Politique de la Ville, ce qui obère leur développement et leur visibilité.

Entre le repli communautaire dont on sait qu'il est majoritairement rejeté , et l'atomisation des membres de cette population, la voie est bien étroite. D'un naturel plutôt discret, la population ultramarine tend à reconstituer à l'extérieur de sa collectivité natale son environnement originel.

Rassurante, cette attitude est aussi un vrai danger, un frein à l'insertion. Dans « les postiers déracinés », Marie-Christine MAGNAVAL relate le regroupement des antillais travaillant dans les centres de tri de la Poste. De même, au sein de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, ils reforment des solidarités

protectrices, où l'on parle le créole, l'on blague, l'on est entre soi. Réaction paradoxale, s'il en est, de la part d'une communauté qui est née de la rencontre de tant de mondes !

J'ai envie de leur dire, de vous dire qu'il n'y a pas de salut dans le repli sur soi. Mais aussi qu'il est urgent et indispensable que les ultramarins soient fiers de leurs identités plurielles et de leurs racines, et de leur couleur de peau qui colore et décolore à l'envi, à la faveur des métissages !

Sur ce point précis, vous me permettez encore d'être tout à fait sincère.

J'entends ici ou là parler de racisme anti noirs, de délit de faciès. Mais sommes-nous irréprochables, à pérenniser des querelles raciales à l'endroit de nos propres compatriotes ? Que ne bannissons nous pas définitivement ces mépris inqualifiables, fondés sur l'origine, l'ethnie – à l'égard des populations tamouls descendants des « engagés » surnommés avec condescendance « couli malabar », - ou l'intensité du noir de la peau.

Oui, je considère qu'il y a quelque chose avec la couleur de peau. Pour Fred CONSTANT, c'est la « tyrannie du phénotype ». Edouard GLISSANT en parle de façon anecdotique, relatant les conseils d'une mère à sa fille : « écoute ma fille, tu es blanche, personne ne dirait que tu es une négresse, alors si tu rencontres là-bas quelqu'un de bien, mais qui aurait des idées un peu racistes, tu sais on ne peut pas dire que ce n'est pas leur coutume, écoute, ce n'est peut-être pas de leur faute, n'hésite pas, ne dis pas que je suis une martiniquaise noire, ne tiens pas compte de moi, tu peux oublier de mentionner ta mère, tu dis que je suis morte, c'est ton bonheur qui importe ».

Quelle est cette tache originelle, si puissante, qu'elle efface l'amour maternel ?

La couleur de la peau. La couleur qui inhibe. Celle qui entretient nos compatriotes dans des processus d'auto-dévalorisation et de relégation professionnelle et sociale, freinant la promotion sociale, celle que résume l'expression caricaturale : « un chef noir ne peut pas être un bon chef ». Un scandale, autant qu'une injustice !.

La « tyrannie du phénotype », selon certains. D'autres égrènent plus simplement la litanie des discriminations qu'ils subissent depuis toujours. Il n'y a rien de pire que le préjugé : l'homme y perd sa liberté, la sentence précède la volonté et l'action.

Et rien n'illustre mieux cette tyrannie des préjugés que les souvenirs d'enfance de Maryse CONDE dans *Le cœur à rire et à pleurer* : « aujourd'hui je me représente le spectacle peu courant que nous offrons, assis aux terrasses du quartier latin, dans le Paris morose de l'après guerre. Mon père, ancien séducteur au maintien avantageux, ma mère couverte de somptueux bijoux créoles, leurs huit enfants, mes sœurs parées comme des châsses, mes frères adolescents, l'un d'eux déjà à sa première année de médecine, et moi, bambine outrageusement gâtée, l'esprit précoce pour son âge. Leurs plateaux en équilibre sur la hanche, les garçons de café voletaient autour de nous, remplis d'admiration (...) et lâchaient invariablement en servant les diabolos menthe « qu'est-ce que vous parlez bien le français ! ». « Pourtant nous sommes aussi français qu'eux... », soupirait mon père. Soixante après, cette remarque du père est toujours d'actualité.

Rassemblant les noirs de France dans une méprise commune, la couleur de la peau stigmatise, elle disqualifie. Ces situations d'injustice sont sources de frustrations et de relégation inacceptables. Elles menacent l'unité de la République et la cohésion de notre société. Circonstance aggravante, elles bafouent la fraternité, sous l'effet d'une concurrence malsaine - un amalgame, dit on - entre les différentes communautés, français d'outre mer, originaires du maghreb ou bien de l'Afrique sub saharienne, comme si certains méritaient d'être plus égaux que les autres....

Enfin, pour les ultramarins de la métropole, la condition de « déracinés » rend plus complexes certaines problématiques vécues par l'ensemble de la population française.

Dans l'Exil selon Julia, la petite fille qu'est Gisèle Pineau décrit cette terre « inhospitalière » : « les pieds-bois n'ont pas de feuilles et le ciel pas de couleur. Quant au soleil, c'est pas mieux qu'on gros cochon fainéant levé de mauvaise grâce. Qu'est ce que voulez faire d'un endroit comme ça ? A mon retour, je dirai que là-bas, la France, c'est une terre de désolation ! ». Pour eux qui décrivent la vie métropolitaine comme une parenthèse, la continuité territoriale avec leur collectivité d'origine, Monsieur le Ministre, cher François Baroin, est une

nécessité autant qu'un besoin. Paradoxalement, les territoires les plus proches géographiquement ne sont pas les mieux desservis, confère l'archipel de Saint Pierre et Miquelon. Et si le retour dans un pays idéalisé est pour beaucoup un mythe, la valise est souvent sur le palier, le regard tendu vers les programmes de développement outre mer.

Le quotidien des ultramarins de la métropole, c'est, malgré leur importance numérique, leur représentation trop timide sur les différents théâtres de la vie politique, médiatique et économique. Car tout en affirmant sa devise, la république la trahit dans la plus grande indifférence. Dans ce domaine, plus que des postures, ce sont des actes qui compteront. Mais s'il faut changer l'image stéréotypée de l'outre mer, douée pour le foot, l'athlétisme et la fête, rien ne se fera sauf à ce que nos compatriotes aient davantage confiance en eux, relèvent des défis et surtout qu'ils soient fiers de leur identité.

Car notre identité présente, c'est aussi notre mémoire, passée, sur laquelle un voile pudique a soigneusement été jeté, celle qui a longtemps été passé sous silence, il faut l'admettre.

La loi de 2001 sur la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme crime contre l'Humanité, la commémoration de l'abolition de l'esclavage, le souhait du Président de la République de dédier un centre à cette période de l'histoire de France, fonderont l'indispensable travail de mémoire.

C'est à mon sens honorer nos pères et léguer en partage aux génération à venir ce passé commun. C'est refonder les relation de la France et son Outre Mer, non sur une logique de réparation, mais sur la construction d'un avenir commun. Comme élue, comme femme, comme mère, comme citoyenne tout court, vous pouvez compter sur moi, pour y œuvrer chaque jour, toujours à vos côtés.